

# CONSEIL D'ECOLE – RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Ecole Primaire - Route de Chevrier - 74800 CORNIER  
Compte-rendu du Conseil d'Ecole - Séance du 03/11/2016  
Le Conseil d'Ecole s'est tenu de 18h à 20h.

## Personnes présentes :

- Ecole Primaire : tous les enseignants
- Mairie : M.Allard et Mme Desternes.
- CCPR : Mme Viviant.
- Parents représentants : Mmes Parratte, Paris, Métral et Larbre ; Mrs Mahéo et Joliet.
- Excusés : Mmes Fabien, Lambert (Rased) et Royer.

\*\*\*\*\*

## ❖ Effectifs des classes :

Les 5 classes de maternelle totalisent 128 élèves, et les 4 classes élémentaires, 105 élèves, soient au final 233 élèves. On constate donc un allègement du nombre en maternelle, mais les effectifs demeurent chargés en élémentaire.

## ❖ Règlement Intérieur :

Suite à la lecture du règlement intérieur, il ressort que la base demeure inchangée, néanmoins certains points nouveaux sont ajoutés, à savoir : interdiction de se garer devant l'école ; une seule personne accompagnante, et en cas de retard, accueil à la porte par le personnel scolaire.

## ❖ Activités et Sorties des classes :

### ▪ Maternelle :

- Déjà effectuée : au "Parc" à La Roche, spectacle théâtre d'objets "Papa est en bas", pour 2 classes de PS/MS/GS et 2 classes de GS.
- A venir : les 5 classes iront à Annemasse (Château Rouge) au mois de mars.  
Le 27/11, tous visiteront l'exposition "Instants sauvages", photos nature, à Cornier.

### ▪ Elémentaire :

- Déjà effectuée : pour les CP et CE1 et CE2, visite d'une exposition d'art contemporain à "L'Angle", à La Roche, et participation à des ateliers pratiques (les 27 et 29/09).
- A venir : pour le Cycle 3, ski aux Glières les 15 et 16/12 et les 9 et 10/01 (CM1 et CM2). Les CE2 pourraient y aller s'il y a suffisamment de parents accompagnateurs.  
L'exposition "Instants sauvages" sera accessible à toute l'école élémentaire le 27/11.

## ❖ Bilan de l'exercice "attentats" :

(cf bilan lu par M.Herbaut)

L'école s'avère très vulnérable. Suite aux propositions faites concernant les nouvelles mesures de sécurité évoquées, un vote des parents a validé à l'unanimité l'ensemble de ces dispositions, à savoir :

- Il est recommandé de ne plus se garer aux abords de l'école, mais dans le parking de la Salle des fêtes, et de ne pas s'attarder dans ou devant l'école.
- Il est préférable de se limiter à un adulte pour accompagner l'élève dans sa classe ; d'autre part, lorsque l'horaire d'accueil est dépassé, l'enfant sera accueilli par le personnel de l'école.
- Selon le Plan Particulier de Mise en Sureté, 3 exercices d'alerte sont prévus, dont 2 exercices d'alerte incendie, et 1 exercice d'alerte intrusion.

## ❖ Information :

Le lundi 7 novembre, un Comité Technique de Pilotage se réunira pour la maternelle, à la CCPR.

Seront présents : 1 enseignant, 1 ATSEM, 1 parent + des élus.

A la suite, un Comité de Suivi (porte-parole de l'école maternelle). Ce comité se réunit deux fois dans l'année ; les questions pratiques d'organisation y seront abordées.

## ❖ Projet d'école :

Le Projet d'Ecole sera travaillé en équipe d'ici au 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole.

## ❖ Question des parents :

- Il est recommandé de ne pas fumer devant l'école.
- A propos de l'affichage du résultat des élections, cela a été fait le soir même du vote ; un double affichage (porte périscolaire + classe).
- Concernant le Marché de Noël, il aura lieu le samedi 3 décembre.

\*\*\*\*\*

*Fin de séance à 20h.*